

Emmanuel Macron annonce la sauvegarde de France 4

Condamnée à fermer en août, la chaîne est finalement sauvée grâce au rôle éducatif qu'elle a tenu pendant la crise.

Par Thomas Engrand et Tom Kerkour

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 3 heures



Initialement France 4 devait fermer en août 2020, avant un premier report d'un an qui pourrait durer. *Lionel BONAVENTURE / AFP*

France 4 est sauvée grâce au Covid-19. Le groupe France télévision à la recherche d'économies, avait acté la fermeture de la chaîne jeunesse. Mais la crise sanitaire et la fermeture des classes lui ont offert de nouvelles opportunités. Le président de la République a annoncé sur Twitter le sauvetage de la chaîne publique.

Depuis le 23 mars 2020, les programmes se sont transformés du tout au tout. À la place des habituels dessins animés, la chaîne retransmet tous les jours de la semaine, des cours enregistrés et dispensés par des enseignants du primaire, collège et lycée, rassemblés sous l'étiquette «*La Maison de Lumni*».

Un vrai succès qui pousse aujourd'hui le chef de l'État à déclarer son attachement pour la chaîne, qui a *«pris une place à part dans les foyers»*. Il dit souhaiter que France 4 s'axe en priorité sur *«la jeunesse en journée»* comme c'est déjà le cas et la *«culture en soirée»*. Une volonté de maintenir l'existence de la chaîne, entérinée par la ministre de la Culture Roselyne Bachelot. Au micro de RTL, elle s'est réjouie qu'*«il [ne soit] plus question de la suppression de France 4»*. Elle assure qu'il s'agit d'une sauvegarde pérenne et *«définitive»*.

Nombreux soutient parmi les politiques

D'autres personnalités politiques avaient déjà pris position dans ce sens. Dès avril 2020 l'ex-ministre de la Culture, Franck Riester, avait tenu à saluer la *«réactivité»* de la chaîne et à ses *«contenus éducatifs très pertinents»*.

Même avis à l'époque du côté de la sénatrice Catherine Morin-Desailly, favorable au *«maintien de France 4 et à son repositionnement autour de l'éducation, de l'animation, de la culture et de l'orientation. Il s'agit d'un enjeu d'équité pour les Français qui n'ont pas accès à internet.»*

Plus récemment 42 membres de la commission de la culture du Sénat ont publié une tribune dans le Journal du dimanche (JDD) appelant à maintenir la chaîne.

Cependant son maintien aura un coût, évalué à 40 millions d'euros.